

COMMUNE DE LANRIVAIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 mai 2023

Nombre de membres afférents

| | |
|--|-----------|
| Afférents au Conseil Municipal | 11 |
| En exercice | 11 |
| Qui ont pris part à la délibération | 11 |

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept Mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANRIVAIN, régulièrement convoqué par le Maire en date du 10 Mai 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente en raison des mesures sanitaires nécessaires à la lutte contre l'épidémie de Covid-19, sous la présidence de M. Philippe LE JONCOUR, Maire.

Présents : LE JONCOUR Philippe, PAMPANAY Fabienne, JOANNOT Alain, PINSON Zofia, LE GALL Anne, RAOULT Bruno, PERCHOC Héléna, CHELIN Denis, STEUNOU Sylvie, THOMAS Jean-François, LE ROLLAND Annie

Absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : RAOULT Bruno

Secrétaire de séance adjoint : PERCHOC Héléna

DELIBERATION D2023-03-12
-DEMANDE DE PARTICIPATION AU RASED-

Monsieur le Maire rappelle les objectifs de la mission RASED qui est amenée à effectuer des bilans psychologiques auprès des enfants fragiles sur le plan scolaire en utilisant différents outils.

La participation financière sollicitée est de 87 euros pour la Commune de Lanrivain.


Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 11 voix « Pour »,

- EMET UN AVIS FAVORABLE à la demande du RASED ;
- DECIDE de verser une participation à hauteur de 87 euros.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces à intervenir

Acte rendu exécutoire
après dépôt à la préfecture
et publication ou notification

Le 2 06 JUIN 2023

Le secrétaire de séance
Bruno RAOULT
Conseiller Municipal



Le Maire,
Philippe LE JONCOUR



Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Affiché le

ID : 022-212201156-20230517-D2023_03_12-DE